

Promenade de la plage d'Ain Diab : que de ratés !

Si, coté boulevard, un « effort » a été fait (et encore !), coté plage, tout laisse à désirer !

L'(re) aménagement de la « promenade » d'Ain Diab bat son plein.

Allées piétonnes, pistes cyclables, escaliers menant à la plage, pelouses verdoyantes, bancs pour se reposer, sanitaires, lampadaires, tout y est, ou presque !

Oui, presque !

Les « concepteurs » (architectes et autres paysagistes) qui ont « pensé » cet « embellissement », il y a fort à parier qu'ils n'ont jamais mis les pieds à Ain Diab, ou si peu ! Ou vécu les plaisirs « naturels » qu'offre cette grande plage, poumon de Casablanca. Très prisée, au demeurant, par les résidents étrangers et par les touristes de passage qui descendent dans les hôtels limitrophes et qui y font un détour en prenant des photos et du plaisir !

Donc, ils ont pondu un « schéma » qu'ils ont réalisé en dépit du bon sens.

Un peu comme leurs prédécesseurs qui ont (ré) aménagé la promenade allant du Lido à l'hôtel Suisse : boules en inox et autres bancs qui rouillent maintenant au soleil sans utilité !

Toutes ces « réalisations » ostentatoires (souvent de mauvais goût), on en a l'habitude. C'est à mettre sur le compte des dérapages des « vœux de bien » pour ce pays (Alli ka yabghiw al khir al had lablad !).

Les habitués de Ain Diab n'en demandaient pas tant : Ils s'interrogent simplement, et avec raison, sur le fait de savoir si ce qu'ils voient comme « réalisations » reflète bien l'enveloppe budgétaire qui a été consacrée à ce « réaménagement » ?

Pire encore, de nombreuses familles qui vivaient de petits emplois (gardiennage d'automobiles et de motocyclettes, restauration des estivants), se retrouvent sans revenus et dans le désarroi. Qui a pensé à les (re)caser ?

J'en ai fait part à une journaliste bien en vue rencontrée sur place. Elle m'a répondu placidement : « qu'importe, ils n'ont qu'à se démerder : on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ! (sic) !

« Ils » ont plaqué sur une plage pittoresque des semblants d'infrastructures et de structures « modernes » qui ne résisteront pas au temps.

A titre d'exemple, prenons l'accès n°1.



Vue de l'escalier à partir du boulevard

Celui qui a « conçu » cet escalier qui s'arrête net au-dessus du sable n'a pas tenu compte des vagues déferlantes qui viennent jusqu'à cet endroit et même au-delà ! Entraînant des mouvements de sable qui peut couvrir cette partie de l'escalier ou disparaître et le laisser suspendu en l'air ! Dans ce deuxième cas, pour atteindre la première marche il faudra un escabeau !



Vue de l'escalier à partir de la plage

Quant aux pelouses "vertes" plantées de part et d'autre de l'escalier, l'une étroite, le long du mur de ce qui reste du fameux cabaret sijilmassa, l'autre plus large donnant sur la plage, faites de plantes n'ayant rien à voir avec la mer, elles commencent déjà à être piétinées !

Par manque de civisme diront certains. Peut-être, mais elles n'ont pas à être là ! Tout simplement !

La pelouse longeant le mur aurait pu être une rampe pour poussettes d'handicapés et de bébés ! L'autre n'a aucune utilité si ce n'est que cette partie de la plage, verdoyante par nature avec une herbe et des plantes adaptées au site, est de tout temps utilisée par les estivants qui viennent en famille ! Se restaurant avec leurs propres provisions et au besoin, auprès des casse-crouteurs qui vivent de cet auto-emploi précaire et dont on vient manu militari de confisquer les chaises, tables et autres parasols et ustensiles !

Et puis, cerise sur le gâteau, cette « rampe » dont on se demande ce qu'elle peut bien faire là !? Ce coin impromptu finira par servir de pissotière !



La rampe incongrue signalée dans la première image ci-dessus